

BROUILLON. — Une plainte a été portée le 16 du courant, devant le col. Ermatinger, contre un nommé James Dungan, cultivateur du township de Sherrington. Il paraît que Dungan, en mai 1845, fut marié à Champlain, dans l'état de New-York à une personne du nom de Ellen White, qu'il emmena de suite avec lui à Sherrington; six mois après ce mariage survinrent entre les époux quelques causes de difficultés et de discorde, qui forcèrent la femme de retourner à Champlain.

Dungan, après son départ, vint à Montréal et fit sa cour à une veuve Rosanna Brady, à qui il fut marié le 31 août dernier, par le révd. M. Taylor. Quand Dungan fut arrêté par le warrant émis par le col. Ermatinger, il avoua les faits; et donna pour excuse que son premier mariage est nul, ayant été contracté par un magistrat, (un squire), et que lui et sa première femme ne s'accordaient pas du tout!

—Dimanche, vingtième jour de ce mois, NN. SS. les évêques de Montréal et de Martyropolis bénièrent la première pierre d'un établissement que notre ville voit s'élever rapidement, nous voulons dire, la nouvelle église de l'Assommoir du Bon Pasteur. On y déploya toute la pompe possible et l'on invita le public à augmenter, par sa présence, la solennité de cette cérémonie.

—Il se tient à présent à l'Asyle de la Providence, dans une des grandes salles, un magnifique bazar. On invite toutes les personnes qui ont à cœur ce charitable institut d'aller le visiter, puisque ce sont les femmes pauvres et infirmes qui doivent en profiter.

—On lit que lord Cathcart a pris ses appartements à l'hôtel Dalry, et qu'il ne retournera en Europe que le printemps prochain; quelques uns croient même qu'il doit rester en Canada en qualité de commandant des forces de Sa Majesté.

—Le capitaine Bayfield est descendu pour visiter les chemins du lac St. Pierre: il profite de ce que les eaux sont très basses pour décider une question qui doit être du plus haut intérêt pour la prospérité du commerce en ce pays.

—M. Cunningham, habile géologue de la Virginie, a visité les mines de cuivre du côté nord du lac Supérieur: ce monsieur qui est maintenant à Montréal, parle dans les termes les plus flatteurs de ces mines qui doivent devenir une source de grande richesse pour l'Angleterre.

SOURCES DE ST. LÉON.

La vérité de ces sources est maintenant bien reconnue. L'on sait qu'un grand nombre de personnes condamnées de leurs médecins s'y sont miraculeusement guéries, et chaque jour l'on vient nous apprendre quelques cas de guérison qui ne servent qu'à mieux établir les propriétés qu'on a découvertes à ces salines par l'analyse qui en a été faite. Non loin de là, il y a encore deux autres sources dont l'une gazeuse et l'autre sulfureuse, ce Modeste Richer, Ecuyer, d'Ymacineuse, a nous dit-on, achetées: avantage de plus pour le voyageur qui, tout en visitant les unes pourra aisément visiter les autres. Nos estimables et actifs compatriotes, Messieurs Déguis et Gingens, qui sont les propriétaires de l'établissement des sources de St. Léon, songent nous dit-on, à l'améliorer. Un capital de \$5000, distribué en parts de 225 chacune, sera souscrit pour y faire toutes les améliorations nécessaires pour accommoder confortablement le voyageur. Si le plan réussit six wagons devront partir tous les jours des Trois-Rivières à 6 heures du matin, et de St. Léon à 4 heures de l'après midi. Les wagons partant de St. Léon arriveront à Trois-Rivières sur les huit heures du soir, pour mettre les voyageurs à même de s'embarquer dans les steamers le même soir, s'ils le désirent; et jusqu'à ce moment ils seront logés confortablement dans un hôtel spacieux qui sera établi aux Trois-Rivières, et construit de manière à loger commodément 200 voyageurs. L'hôtel aux sources de St. Léon devra être sur le même plan, et capable de contenir le même nombre de voyageurs. Nous devons ajouter à cela qu'un de nos marchands influents de cette ville doit établir un magasin de marchandises sèches de goût, et que les habitants de St. Léon veulent y établir leur propre marché; ce sera autant d'améliorations qui seront propres à satisfaire les besoins du voyageur. La distance des Trois-Rivières aux sources de St. Léon, qui est maintenant de huit lieues, ne sera que de cinq par le moyen d'une route que l'on se propose d'ouvrir pour y conduire. Nous croyons même devoir dire que, si l'on réussit à établir des lignes de télégraphes électriques dans le pays, il y aura une ligne en rapport avec St. Léon. Enfin si on ajoute à tout cela les entreprises privées qui se font, nous croyons que St. Léon deviendra bientôt une des places les plus importantes du pays. — Gazette des Trois-Rivières.

VENGEANCE D'AMOUR. — Il y a deux ans environ, une veuve anglaise, nommée mistress Wilson, arriva à New-York. Là elle fit la connaissance du sieur Thomas Raven qui, après lui avoir rendu des soins longs et assidus, parvint à la séduire. Bientôt après il la négligea, et enfin, il y a deux mois, il épousa une jeune fille de cette ville. Mistress Wilson, égarée par la douleur, ne chercha plus qu'une occasion de venger sa honte et son abandon. Samedi dernier enfin, elle fit demander M. Thomas Raven dans un magasin d'orgues du Centre street. Quand il arriva, une altercation assez vive eut lieu; puis tout d'un coup, la veuve tirant un pistolet le dirigea contre son séducteur; mais elle n'eut pas le temps de tirer, car celui-ci la renversa et la remit aux mains d'un officier de police. Mistress Wilson paraît être depuis lors dans un grand état d'exaltation, et elle a jusqu'ici refusé toute nourriture.

Etats-Unis.

RETRAITE DE M. BANCROFT. — Le bruit dont nous sommes rendus l'écho dans notre dernier numéro, s'est pleinement confirmé; M. Bancroft quitte le ministère de la marine et prend la place de M. Mac-Lane comme ambassadeur à Londres. Cette nomination, chose assez rare en pareille matière, a été généralement accueillie par la presse avec satisfaction. M. Bancroft possède toutes les qualités d'un excellent représentant à l'étranger; sa haute instruction, ses manières exquises, son intelligence des affaires, et la capacité comme homme d'état dont il a fait preuve dans sa carrière ministérielle, viennent témoigner en faveur du choix qu'a fait M. Polk.

Le portefeuille de la marine passe à M. Mason, attorney-général des Etats-Unis, sur le mérite duquel on s'accorde également. — Tout fait présumer que M. Franklin Pearce, du New-Hampshire, remplacera M. Mason.

PAR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE

Washington 14 septembre au soir. Le steamer McKim est arrivé le 5 à la nouvelle-Orléans, ayant quitté Brazos Santiago le 2, il a ramené quelques malades.

L'armée est toujours à Camargo. Le colonel Hays y est revenu après avoir reconquis le pays sans incident remarquable.

Une révolte a éclaté dans la nuit du 31 août dans une compagnie de volontaires irlandais quelques autres, campés en face de Burita. On a eu recours aux canons, et 15 à 20 hommes ont été, dit-on, tués ou blessés. Outre les tués et les blessés que l'on connaît, on parle de 5 à 10 hommes qui se trouvaient sur un bateau à vapeur près de la rive et qui ont été jetés par dessus bord et se sont noyés. Le colonel du régiment de Géorgie a essayé bravement d'étouffer la révolte à l'épée d'une main et le pistolet de l'autre. Il a tué un homme et en a blessé plusieurs.

Le colonel Baker du 4e régiment des volontaires d'Illinois arriva avec les compagnies A et C pour aider à apaiser la révolte, et monta en personne à bord du bateau à vapeur avec vingt hommes d'équipe. En montant le pied à bord il commanda qu'on demeurât tranquille, mais il fut attaqué par les révoltés et eut à soutenir un combat désespéré dans lequel il se défendit quelque temps contre les épées, les bayonnettes et les balles qui le menaçaient, mais enfin, il fut blessé au cou par une balle qui, entrant par derrière vint lui traverser la bouche et le jour.

Des 20 hommes montés à bord avec lui, huit furent blessés, six à coup de bayonnette et deux par des balles. A l'arrivée des compagnies A et C, le capitaine Roberts, qui commandait la première, ordonna à ses hommes de charger à bord et marchait lui-même en avant, lorsqu'il fut gravement blessé d'un coup de bayonnette qui pénétra à la naissance de l'épaule et lui traversa le cou. Le bateau était si bien défendu par les révoltés que les volontaires d'Illinois durent battre en retraite, n'ayant pas de cartouches. Mais bientôt on leur fournit des munitions, et en revenant sur le bateau la tranquillité fut rétablie.

Les révoltés furent enfin vaincus, contraints de rendre leurs armes, et placés sous bonne garde en attendant qu'ils soient jugés par une cour martiale. Aucun volontaire d'Illinois n'a été tué. Le lendemain matin on espérait que le colonel Baker et le capitaine Roberts pourraient survivre à leurs blessures. On craignait que deux soldats de la compagnie C ne fussent mortellement blessés.

Depuis lors, M. J. Seahorn de la compagnie A du régiment d'Illinois est mort à bord du McKim, plusieurs autres autres blessés à bord du même navire étaient près de succomber.

La 1ère Brigade est partie de Camargo le 19 août, se dirigeant sur Monterey sous les ordres du général Worth. Celui-ci a établi son premier dépôt à Serrano et se propose d'en établir un second à mi-chemin de Monterey.

Le colonel Harney est parti le 23 de San Antonio de Béjar (Texas), se dirigeant sur Monclova (Mexique), avec 120 Dragons, 500 Texasiens, et 18 Delaware. Le général Taylor est, dit-on, surpris et mécontent de voir le colonel Harney se mettre en mouvement avant le général Wool.

Les troupes et l'artillerie continuent à arriver à Camargo, par terre et par le fleuve. La nouvelle de la révolution en faveur de Santa Anna reçue le 27 au camp du général Taylor, y a causé une grande sensation. Personne ne savait qu'en penser.

Une lettre datée de Camargo, le 20 août, dit que le général Taylor devait se mettre en marche le 5 septembre pour Monterey.

Le 21 août, les chaudières du vapeur Enterprise ont fait explosion à 40 mille au dessus de Reynosa; cinq personnes ont été tuées, dont M. Ganfrey de New-York et un étranger dont le nom est inconnu. Dix-sept ont été grièvement blessés et 13 autres légèrement.

VENTES PAR LE SHERIF,

POUR LE MOIS D'AOÛT 1846. Maurice Buckley, vs. Moise Châtelle, trois terrains et une maison, village de St. Hyacinthe, vente à St. Hyacinthe, le 5 à 10 heures. F. X. Beaudry, vs. André Beaudry, une terre dans l'île Bouchard, vente à St. Suspeice, le 5, à 10 h. F. E. Globenski, vs. Jean Gagné, un terrain au nord-ouest de la rivière du nord, paroisse St. Jérôme, vente à St. Jérôme, le 19, à 10 h. Le même, vs. Jean Baptiste Normand, une terre, au même lieu, vente à St. Jérôme, le 19 à 11 h. Le même, vs. Isidore Filion, une terre, au même lieu, vente à St. Jérôme, le 19, à midi.

AVIS AUX ABONNÉS.

Un grand nombre de nos abonnés de la ville et des campagnes n'ont pas encore payé le semestre échu. Qu'ils ne soient pas surpris de voir le journal discontinué de ce jour.

La même chose pour l'Album Littéraire et Musical.

Naissances.

En cette ville, le 7 du courant, la dame de M. Louis Couture, a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville, le 12, par le révd. M. Squire, Peter Langlois, fils de M. de Québec, et Eliza, fille de George Bliton, écuyer, de Toronto. A Nicolet, le 15 septembre courant, par le révd. H. Burgess, P. N. Duron, écuyer, député-ardeur provincial, de cette ville, à Delie, Mary-Ann Marler, de Nicolet.

Décès.

En cette ville, le 15 du courant, M. Antoine-Albert Coulombe, ci-devant de la Rivière du Loup, et dernièrement clerc du marché du faubourg St. Laurent, âgé de 59 ans. En cette ville, le 15, après une longue et douloureuse maladie, M. George Timin, marchand, épicer, âgé de 34 ans. En cette ville, le 15 du courant, après une maladie de six heures, William Henry, enfant de M. Thomas Lang, commença de cette ville, âgé de quatre ans et huit mois. A St. Denis, le 9 du courant, à l'âge avancé de 81 ans, dame Marie-Françoise Drolet, veuve de feu Joseph-Marie Chénier, écuyer, ancien citoyen du lieu. A St. Jean, le 8 courant, Anne Mott, épouse de M. Curtis Pâté. A La Colle, le 11 M. Edouard Hackett, collecteur des douanes. A Québec, vendredi dernier, Zoé, enfant de M. Paul Fréchette, âgé de huit mois. A Beauport, le 11 du courant, Edouard-Jules-Antoine, fils de Edouard-Joseph Deblois, écuyer, avocat, à l'âge de deux ans et demi.

Par J. D. Bernard.

VENTE ÉTENDUE

DE MARCHANDISES D'AUTOMNE. MERCREDI prochain, le 23 du courant et les jours suivants, sera offert en vente, par vente publique, aux magasins de D. AMABLE PREVOST, rue St. Paul, le contenu de CENT CINQUANTE paquets de MARCHANDISES SÈCHES nouvellement importées, consistant en un assortiment étendu de: Draps fins et Draps de Pilote, Couvertes, Mouselines, Roussins, Futains, Flanelles, Carottes, Serres, Baizes, Etouffes écossaises, Mérinos, Etoffes à manchettes, Tartans, Indiennes, Cachemires, Orléans, Couils de toile et de coton, Cotons blancs et gris, Cotons rayés, Toile d'Irlande, Toile de laine, Velours broché et uni, Bas et Chaussures, Châles de Laine de 6 et 8, Mouchoirs, Gants, Fil, Boutons, Rouleaux de Coton, Chapreaux d'hommes en Toile Cirée, Toile Cirée, &c. C. Marchandises convenant à la saison prochaine, et ont été choisies avec le plus grand soin dans les principales manufactures. Conditions faciles. La vente à DEUX heures précises. J. D. BERNARD. 18 sept.

FOND DE BANQUEROUTE.

PAR ENCAN.

SERA vendu MERCREDI prochain au matin, le 23 du courant, au magasin de M. MICHEL COLLETTE, rue St. Paul, en un seul lot, tout son FOND DE MARCHANDISES SÈCHES. Consistant en un assortiment de marchandises convenable au commerce de Détail. —A VENDRE— Tous les Crédits et le Bail du Magasin jusqu'au 1er Mai prochain. La vente à ONZE heures. JOSEPH MASSON, J. D. BERNARD, M. CUVILLIER, Syndics. 18 sept.

PELLETIERES

ET MARCHANDISES MANUFACTURÉES.

Le soussigné prend la liberté d'informer les commerçants que SAMEDI prochain, le 19 courant, il vendra par encan public, le contenu de Vingt Huit paquets de PELLETIERES, FOURRURES et PELLETIERES MANUFACTURÉES, qui viennent d'arriver par "Susannah" de Londres, et par "Ann" de Hambourg, via Liverpool. — Ces marchandises sont beaucoup supérieures à tout ce qui est offert généralement à l'étranger; elles ont été choisies sur les marchés Européens avec grand soin, et en référence particulière aux exigences du marché, et d'après le jugement et l'expérience bien connus des propriétaires, le soussigné appelle, avec confiance, l'attention spéciale de ses amis, des commerçants dans cette ligne, sur cette vente. Conditions libérales. La vente à UNE heure précise. J. D. BERNARD. 15 sept.

VENTE ÉTENDUE DE

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

LUNDI, le 28, et MARDI, le 29 courant aux magasins de MM. ROBERTSON, MASSON & Cie., sera offert par encan public, le contenu de 150 paquets de MARCHANDISES SÈCHES, adaptées à la saison présente et prochaine, consistant en: Beaux Draps et Cashmires, Draps de Pilote, Couvertes, Flanelles, Flanelles, Serges Blancs et Rouges, Baize imitation de Drap écossais, Mérinos, Bombazines, Camelot, Tartan, Serge à ligatures, Indiennes, Shirtings gris, Coton rayé, Toile, Irlandaise, Toile de coton, Couils de coton et de toile, Mouselines Bourraques et Futains, Bas et débris de coton, Châles de coton et de soie et Mouchoirs, fil, Bobines de Coton, Padoux et une variété d'autres articles. Conditions libérales. La vente à UNE heure précise. J. D. BERNARD. 15 sept.

NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRÈRE.

No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albion, le Caladonia, l'Erromanga et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions Cashmère et mousses, de laine du dernier goût Soie caraculé et autres descriptions Draps pilotes et castors, différentes couleurs Draps et Cashmir Drapeaux fins pour Dames et Messieurs Etouffes à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Filés. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

A VENDRE.

A CE BUREAU

La 7em. Livraison

DES 3 ABONNÉS

LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE LA

REVUE CANADIENNE

Sommaire de cette Livraison.

LITTÉRAIRE CANADIENNE.—L'Union des Canadiens ou la fête des Banquiers (poésie), par P. C. — FEUILLETON: Le Château de Montfort. (légende du XIVe siècle par MARIE DE BLAYS. — Déceptions de Voyages, Aux bords du Rhin, par FRANCIS W. — Elle et Lui, deux souvenirs, par Mme la BARONNE DE MONTARAN. — Physiologie de la toilette, par Madame CLÉMENCE ROBERT. — LITTÉRAIRE CANADIENNE.— Charles Guérin, par un anonyme. — Conte presque fantastique, par ARTHUR PONROY. — CONTEMPORAINS ILLUSTRES.— Lord Wellington, par un HOMME DE BIEN. — MUSIQUE: — Parlez Marguerites, Romance, paroles de M. Victor DELZANT, Musique de M. ALPHONSE DE CARPENTRY. — Marche Canadienne, par J. B. LABELLE. PRIX UN ÉCU.

En vente à la Librairie Canadienne

D'E. R. FABRE & Cie.

Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, contenant la Vieillesse proprement dite: Résumé de l'histoire de tous les Peuples, anciens et modernes, avec la notice chronologique des souverains de chaque Etat; Notices sur les institutions publiques, les ordres monastiques, militaires, chevaleresques; sur les sectes religieuses, politiques, philosophiques; sur les grands événements; guerres, batailles, traités de paix, empires, &c. (avec leur date) explication des titres de dignités, etc., etc. 2. La Géographie Universelle: Vie des personnages historiques de tous les pays et de tous les temps, avec la généalogie des maisons souveraines et des grandes familles; saints ou martyrs avec la date de leur fête, etc., etc. 3. La Mythologie: Notices sur les divinités, les héros et les personnages fabuleux de tous les peuples, etc. 4. La Géographie Ancienne et Moderne: Géographie comparée; géographie physique et politique; géographie industrielle et commerciale; géographie historique, etc., par M. N. BOUILLIET. Paris, 1845. 1 gros vol. grand in-8. Rue St. Vincent No. 3. 18 Sept.

CRUCIFIX D'IVOIRE.

LES citoyens de Montréal respectueusement informés que le CRUCIFIX D'IVOIRE ne doit maintenant être exposé que peu de jours; ceux qui désirent voir ce bel objet de sculpture feront bien d'en profiter. OUVERT LE JOUR ET LE SOIR. Aux 1^{ers} chambres au-dessus de MM. CHALMERS & Cie., N° 10, GRANDE RUE ST. JACQUES. Cartes d'Admission: la. 3d., ENFANS, 7d. 18 septembre.

AVIS.

TOUTS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu l'ion. P. D. DEBARTZCH, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERRKOWSKI, à St. Marc (Rivière Chamblay), ou à LEWIS T. DRUMMOND, Montréal. A l'engougnure des Rues Craig et St. Joseph. 18 septembre.

PONT DE NICOLET.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné et en-douées "Soumission pour le Pont de Nicolet" seront reçues jusqu'à JEUDI, le 15 OCTOBRE prochain, pour la construction d'un PONT sur la Rivière Nicolet, en conformité aux Plans et Devis que l'on peut voir au bureau de Luc M. Cressé, écuyer, maire, de Nicolet, et au Bureau des Travaux Publics, à Montréal. Des Blancs ou formulés de soumissions peuvent être obtenus aux places sus-mentionnées, et aucune soumission ne sera reçue si elle n'est en conformité de l'un ou l'autre. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 18 sept. 1846.

PONT DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE.

DES SOUMISSIONS, pour la construction d'un PONT sur la RIVIÈRE-DU-CHÊNE en conformité aux Plans et Devis que l'on peut voir au bureau de Joseph Laurin, écuyer, M. P. à Québec, et au Bureau des Travaux Publics, à Montréal, seront reçues jusqu'à JEUDI, le 15 OCTOBRE prochain; elle devront être adressées au soussigné et en-douées "Soumissions pour le Pont de la Rivière-du-Chêne." Les soumissions doivent mentionner l'acquitte entière pour la construction complète du Pont, et un certain prix par verge cubique pour les ENDIGAGES et les APPROCHES; aussi donner les noms de deux personnes responsables qui voudraient servir de adretés pour la due exécution du contrat. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 18 sept. 1846.

CANAL DE LA CHINE

AVIS est par le présent donné que l'EAU sera introduite dans le Canal de la Chine, dans la soirée de JEUDI, le 17, et qu'il sera entièrement ouvert à la navigation le 20 du courant. THOS. A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 10 sept. 1846.

ECLUSE ET DAM A ST. OURS.

DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à LUNDI, le 14 courant à DIX heures A. M. pour l'Entreprise des Ecluses et Dams à St. Ours, sur la Rivière Richelieu, (d'après un plan modifié). Les plans et devis peuvent être vus à ce Bureau, où toute information ultérieure pourra être donnée. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Sec. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 4 sept. 1846.

6000 PIÈCES de TAPISSERIE

(Papier bleu pour chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & Cie. vis-à-vis le Palais de Justice le 18 septembre.

CANON LA ROCHELLE

La demande d'un grand nombre de personnes, M. Le Rochelle s'est décidé à exhiber la pièce de mécanisme dont il est l'inventeur et qui a été un sujet d'admiration pour tous ceux qui l'ont examinée. Ce canon se charge et tire douze coups par minute, au moyen d'un mécanisme. L'exhibition commencera SAMEDI MATIN dans l'auditoire de M. JOSEPH BOULANGER, écuyer, rue Notre-Dame, maison voisine de l'hôtel DONEGAN. Heures d'Exhibition: de 10 heures A. M. à 1 heure P. M.; de 2 à 8 et de 7 à 10. L'exhibition sera continuée jusqu'à SAMEDI de cette semaine. PRIX TRENTE SOUS. 11 septembre.

COMTE' DE BERTHIER

UNE exhibition publique sera tenue au village d'Intrac, mercredi, le 14 octobre prochain à 10 heures A. M. après laquelle les prix annoncés, dans les affiches distribuées aux portes des églises de chaque paroisse du Comté seront décernés par le comité de régis de la société d'agriculture du dit comté de Berthier. Par ordre, A. D. BONDY, Secrétaire. Berthier 4 septembre 1846.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

M. S. PHILIPPO, LE MAGICIEN FRANÇAIS.

AYANT terminé sa tournée dans le Haut-Canada, A informe respectueusement les Messieurs et Dames de Montréal, qu'il a l'intention de donner quelques uns de ses AMUSANTS SOIRÉES avant son départ pour le sud à commencer MARDI 15 Septembre, et positivement finissant SAMEDI 19. On commencera à 8 heures précises; admission, 25 Cts. On peut se procurer des Billets, à la Salle et aux principaux hôtels. 15 sept.

MAISON D'EDUCATION

Pour les Jeunes Demoiselles,

DIRIGÉE PAR LES Religieuses du Sacré-Cœur.

ST. JACQUES DE LACHENAN.

DISTRICT D MONTREAL.

CET ÉTABLISSEMENT renferme dans son plan d'éducation tout ce qui peut former les jeunes personnes aux vertus et aux connaissances convenables à leur sexe. La nourriture est saine et abondante. Rien n'est négligé de ce qui peut contribuer à l'éducation, à l'amélioration de la santé, et à donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de la tenue. En maladie, on leur prodigue des soins assidus, et la vigilance est continuée en tout temps et en tout lieu. Un vaste terrain offre aux élèves une agréable promenade. ENSEIGNEMENT. Les cours d'instruction renferment l'étude de la religion, la lecture, l'écriture, la grammaire française et la grammaire anglaise, l'arithmétique, la Géographie moderne, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'Economie domestique, la Couture, la Broderie, &c. CONDITIONS. Pension entière..... £12 10. Par an, payée d'avance. Demi-Pension..... 6 00. On loge par quart. Blanchissage..... 2 00. (le, et on Papier, Plumes, Livres, &c..... 1 10. Les Leçons de Piano seront données aux élèves, et les parents le désirent. Elles seront de 25 par an, payables par quartier et en avance comme les autres prix. Les ports de lettres, les frais de maladie sont à la charge des parents. On ne fait aucune remise aux parents quand ils retiennent leurs enfants avant la fin du Trimestre, à moins que ce ne soit pour des raisons majeures. TROUSSEAU. Les jours ordinaires les élèves peuvent porter tel habillement décent qu'elles veulent; mais les Dimanches et les Mercredis, elles ont en hiver une Robe de Mérinos vert foncé. L'été elles portent une Robe rose en Dillamane. Chaque doit avoir, outre les deux robes de chaque uniforme, une Robe blanche en Malmo, douze Chemises, douze paires de Bas, douze Mouchoirs de poche, douze paires de bas blancs, douze Serviettes de table, douze Essuie-mains, trois paires de Draps, deux paires de Couvertures de laine, six paires de Robes de dessous, six Robes de nuit, un Voile blanc et un Voile noir en nat uni, un Garde-Soleil, deux Couillers, une grande et une petite Fourchette, un Coutour, un Tumbler, une Boîte à peignes, une Boîte à ouvrage, un Baquet pour les baines de pieds, une Bôle pour se laver, etc. OBSERVATIONS. Les jeunes personnes non Catholiques seront tenues de se conformer aux exercices religieux publics de la maison. Toutes, en outre d'exercer aucune influence sur leurs croyances religieuses. Les parents recevront tous les mois le bulletin de la santé, de la conduite et des progrès de leurs enfants. Les élèves ne peuvent recevoir de visites que le Mercredi. Ces visites sont restrictives à celles des parents et domestiques, des oncles, des tantes, des frères et sœurs. On n'admettra les autres personnes qu'avec l'autorisation expresse des parents. Chaque année les élèves auront une vacance de quatre semaines; elles pourront passer ce temps ou dans leurs familles ou dans l'institution. Aucune élève ne pourra être admise pour moins d'un trimestre. Toutes les lettres adressées aux élèves devront être affranchies. Les parents qui ne résideraient pas dans le village sont priés d'indiquer une personne y résidant, chargée de percevoir la pension et de recevoir l'élève dans le cas où elle serait jugée nécessaire par quelque circonstance imprévue. 11 septembre 1846.